

**L'OUVRE
BOÎTES**

**Coopérative
d'activité
et d'emploi
en Loire-Atlantique
et Vendée**

**ANNEXE A LA DELIBERATION
CONVENTION DE PARTENARIAT 2023 ET ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION A L'OUVRE BOÎTE 44**

**CONVENTION DE PARTENARIAT
L'OUVRE-BOITES, PÔLE SAINT NAZAIRE /
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

_ ENTRE :

La communauté de communes Estuaire et Sillon

dont le siège est situé au 2 Bd de la Loire 44260 Savenay, représentée par M. NICOLEAU Rémy agissant en qualité de Président de la Communauté de communes Estuaire et Sillon.

_ ET

L'OUVRE-BOITES 44, SCOP SARL A CAPITAL VARIABLE, inscrite au RCS de NANTES sous le n° 449.989.573, SIRET : 449.989.573.00059, APE : 7022 Z, TVA Intracommunautaire : FR 40449989573, dont le siège social est 20 Allée de la Maison Rouge – 44000 NANTES, dûment représentée par sa Codirection, Madame Elise BELARD ou Monsieur Simon CAREIL.

CI APRES DENOMME « LA COOPERATIVE D'ACTIVITES »

L'OUVRE-BOÎTES 44
Coopérative d'Activités et d'Emploi

contact@ouvre-boites44.coop
www.ouvre-boites44.coop

NANTES
Le Grand Bain
20 Allée de la Maison Rouge
44000 Nantes
02 28 21 65 10

SAINT-NAZAIRE
Centre d'Initiatives Locales
36-38 Avenue de la République
44600 Saint-Nazaire
02 51 75 13 57



IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

L'Ouvre Boîtes est une coopérative d'activité et d'emploi qui accompagne des entrepreneur-es à la création et au développement de leurs activités dans un cadre sécurisé et coopératif.

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Coopérative d'Activité et d'Emploi Ouvre-Boîtes, Pôle de St Nazaire, réalisera des réunions d'information et des animations auprès d'un public porteur de projet de création d'activité et d'entrepreneurs de l'Ouvre-Boîtes, public du territoire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen et la BPI dans le cadre de l'AAP « Entreprendre au Cœur des Territoires » sur la période 2022-2024.

ARTICLE 2 : PERIMETRE D'INTERVENTIONS PENDANT L'ANNEE

Il a été convenu sur l'année 2023 de réaliser 4 réunions d'informations collectives sur la communauté de communes Estuaire et Sillon dont :

- 2 réunions à Saint Etienne de Montluc (dont la participation aux JO de la création)
- 2 réunions à Savenay

Seront également réalisées sur la communauté de communes, à destination des entrepreneurs du territoire, 3 autres animations dont les dates et lieux sont à définir. Ces animations auront vocation pour les porteurs de projet du territoire de la Communauté de Communes :

- A Bénéficiaire de rendez-vous individuels (rdv diagnostics, rdv d'accompagnement)
- A organiser des temps d'interconnaissance et d'animation entre pairs

Il est convenu d'anticiper les dates le plus en amont possible pour faciliter l'orientation des porteurs de projet pour la communauté de commune.

Les réunions d'information pourront être proposées dans des communes autre que Savenay et Saint Etienne, dans l'objectif de couvrir plus largement le périmètre de l'Inter communauté.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON:

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon s'engage à mettre à la disposition de l'Ouvre-Boîtes, Pôle de St Nazaire, les moyens nécessaires à la bonne exécution de ses prestations et en particulier à :

- Mettre à disposition des salles permettant d'accueillir du public.
- Informer l'Ouvre-Boîtes des inscriptions prises pour les réunions d'informations et les rendez-vous individuels.

- Communiquer sur les permanences et réunions d'informations collectives réalisées sur les territoires
- Le versement d'une subvention de 1 500.00€

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DE L'OUVRE-BOITES 44, PÔLE DE ST NAZAIRE :

L'Ouvre-Boites 44, Pôle de St Nazaire s'engage à mener à bien les animations précisées ci-dessous :

- animation de 4 réunions d'informations dont la participation aux Jeux Olympiques de la création d'entreprise à Lincubacteur – Estuaire et Sillon-Pépinière d'entreprises
- réalisation de 3 permanences sur le territoire
- accueil et accompagnement de nouveaux et actuels porteurs de projet
- animation du collectif local en lien avec les événements et réseaux locaux
- Mise en valeur du soutien de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon sur tout support de ces actions

Cette information doit s'adresser majoritairement à des porteurs de projet du territoire ou souhaitant s'installer sur le territoire d'Estuaire et Sillon.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE

L'Ouvre-Boites 44 déclare être titulaire de toutes les compétences nécessaires à l'exécution de cette convention.

L'Ouvre-Boites 44 déclare être assuré, pour sa responsabilité civile professionnelle, auprès d'une compagnie notoirement solvable, pour tous les dommages matériels et immatériels consécutifs à l'exécution des interventions (police MACIF n° 9303508).

ARTICLE 6 : DUREE DU PARTENARIAT

Le partenariat est entendu sur l'exercice 2023, il débute à la signature de la convention et se terminera au 31.12.2023

ARTICLE 7 : MONTANT DE LA SUBVENTION

Le montant de la subvention annuelle est fixé à 1 500 €.

(Déplacements compris)

Les règlements seront effectués par virement administratif sur le compte de L'OUVRE-BOITES 44 – Crédit Mutuel – 15749 36023 00010615601 74

FAIT EN 2 EXEMPLAIRES ORIGINAUX

A SAVENAY Le 30/03/2023

<p>SIGNATURE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON</p> <p>POUR LACOMMAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON</p> <p><i>précédée de la mention de la mention lu et approuvé</i></p>	<p>SIGNATURE DE LA COOPERATIVE D'ACTIVITE ET D'EMPLOI</p> <p>POUR L'OUVRE-BOITES 44</p> <p><i>précédée lu et approuvé</i></p>
	<p>Lu et approuvé</p> <p> Elise BELARD Coirectrice L'Ouvre-Boites 44 20 allée de la Maison Rouge 44000 NANTES N°RETA : 449 888 873 00088 - APE : 7022 Z</p>